

INFORMATIONS TECHNIQUES

CATÉGORIES DE QUALITÉ POUR LES CONTREPLAQUÉS FINLANDAIS

PLACAGES EXTÉRIEURS EN BOULEAU

Ces exigences de qualité sont basées sur les règles et les recommandations de la norme finlandaise SFS 2413 (manuel finlandais, version 2011).

QUALITÉ B

RECOMMANDÉ POUR LES VERNIS INCOLORE (CLASSE I)

Types de défauts	Défauts autorisés
Petits nœuds	Autorisé
Autres nœuds et trous réparés	Autorisé, jusqu'à Ø 6 mm au maximum, la somme des Ø ne doit pas dépasser 12 mm par m ²
Irrégularités dans la structure du bois	Autorisé, mais en petit nombre
Fissures, microfissures et fentes réparées	Autorisé, longueurs jusqu'à 100 mm, mais pas plus d'un par mètre dans la largeur du panneau
Différences de couleurs, infiltrations colorées et décolorations	Autorisé, quelques trainés minérales et/ou de couleurs insignifiante, jusqu'à 15% de la surface du panneau
De découpe et de ponçage des chants	Autorisé, jusqu'à 2 mm des chants
Placages extérieurs jointés/assemblés	Jusqu'à une largeur de 2500 mm, généralement sans joints, au-delà de 2500 mm, joints autorisés, couleurs non assorties

Remarques: les placages déroulés présentent de petites fissures dues au processus de déroulage. Celle-ci ont la propriété de s'ouvrir et de se refermer avec le changement des conditions climatiques (humide - sec). Valable également pour les panneaux recouverts d'un film de résine phénolique. Les fissures n'affectent en aucun cas la qualité statique des panneaux, mais peuvent entraîner des répercussions sur les traitements de surface et l'aspect visuel. Nous déclinons toute responsabilité en cas de changements de couleurs, les fissures ou la ternissure. Le contreplaqué peut se déformer sous l'influence des conditions climatiques, à moins que les panneaux ne soient solidement fixés tout autour (encadrement).

INFORMATIONS TECHNIQUES

QUALITÉ S

RECOMMANDÉ POUR LES PEINTURES (CLASSE II)

Types de défauts	Défauts autorisés
Petits nœuds	Autorisé
Nœuds fermés sains	Autorisé, jusqu'à Ø 20 mm au maximum, la somme des Ø ne doit pas dépasser 50 mm par m ²
Autres nœuds et trous réparés	Autorisé, jusqu'à Ø 10 mm au maximum, la somme des Ø ne doit pas dépasser 25 mm par m ²
Irrégularités dans la structure du bois	Autorisé
Fissures, microfissures et fentes ouvertes, réparées	Autorisé, largeurs jusqu'à 2 mm et longueurs jusqu'à 200 mm, mais pas plus d'une par mètre dans la largeur du panneau
Fissures, microfissures et fentes fermées	Autorisé, longueurs jusqu'à 200 mm, mais pas plus de deux par mètre dans la largeur du panneau
Différences de couleurs, infiltrations colorées et décolorations	Autorisé
Bouchons	Autorisé, utilisé de manière appropriée, au maximum un par m ²
Excédents de colle	Autorisé occasionnellement
De découpe et de ponçage des chants	Autorisé, jusqu'à 5 mm des chants
Placages extérieurs jointés/assemblés	Autorisé, parallèle au bord, de couleur non assorti
Pièces de réparation (inserts, pastilles)	Autorisé, proprement ajusté, couleur et structurellement adapté

Remarques: les placages déroulés présentent de petites fissures dues au processus de déroulage. Celle-ci ont la propriété de s'ouvrir et de se refermer avec le changement des conditions climatiques (humide - sec). Valable également pour les panneaux recouverts d'un film de résine phénolique. Les fissures n'affectent en aucun cas la qualité statique des panneaux, mais peuvent entraîner des répercussions sur les traitements de surface et l'aspect visuel. Nous déclinons toute responsabilité en cas de changements de couleurs, les fissures ou la ternissure. Le contreplaqué peut se déformer sous l'influence des conditions climatiques, à moins que les panneaux ne soient solidement fixés tout autour (encadrement).

INFORMATIONS TECHNIQUES

QUALITÉ BB

QUALITÉ HABITUELLE POUR LES CONSTRUCTIONS (CLASSE III)

Types de défauts	Défauts autorisés
Petits nœuds	Autorisé
Nœuds fermés sains	Autorisé, jusqu'à Ø 25 mm au maximum, la somme des Ø ne doit pas dépasser 60 mm par m ²
Autres nœuds et trous	Autorisé, jusqu'à Ø 6 mm au maximum, la somme des Ø ne doit pas dépasser 25 mm par m ²
Irrégularités dans la structure du bois	Autorisé
Fissures, microfissures et fentes ouvertes, réparées	Autorisé, largeurs jusqu'à 2 mm et longueurs jusqu'à 200 mm, mais pas plus d'une par mètre dans la largeur du panneau
Fissures, microfissures et fentes fermées	Autorisé, longueurs jusqu'à 200 mm, mais pas plus de deux par mètre dans la largeur du panneau
Différences de couleurs, infiltrations colorées, décolorations et ponçage	Autorisé
Joints ouverts, réparés avec mastic synthétique	Autorisé, largeurs jusqu'à 2 mm et longueurs jusqu'à 200 mm, mais pas plus d'une par mètre dans la largeur du panneau
Chevauchements (placages)	Autorisé, longueurs jusqu'à 200 mm, mais pas plus d'un par m ²
Creux, bosses et empreintes de presse	Autorisé, mais en petit nombre
Rugosités	Autorisé, mais en petit nombre
Bouchons	Autorisé, jusqu'à 3% de la surface du panneau
Excédents de colle	Autorisé, jusqu'à 5% de la surface du panneau
De découpe et de ponçage des chants	Autorisé, jusqu'à 5 mm des chants
Placages extérieurs jointés/assemblés	Autorisé, parallèle au bord, de couleur non assorti
Pièces de réparation (inserts, pastilles)	Autorisé, sans restriction

Remarques: les placages déroulés présentent de petites fissures dues au processus de déroulage. Celle-ci ont la propriété de s'ouvrir et de se refermer avec le changement des conditions climatiques (humide - sec). Valable également pour les panneaux recouverts d'un film de résine phénolique. Les fissures n'affectent en aucun cas la qualité statique des panneaux, mais peuvent entraîner des répercussions sur les traitements de surface et l'aspect visuel. Nous déclinons toute responsabilité en cas de changements de couleurs, les fissures ou la ternissure. Le contreplaqué peut se déformer sous l'influence des conditions climatiques, à moins que les panneaux ne soient solidement fixés tout autour (encadrement).

INFORMATIONS TECHNIQUES

QUALITÉ WG

DESTINÉ À DES PROJETS SANS EXIGENCE D'APPARENCE (CLASSE IV)

Types de défauts	Défauts autorisés
Petits nœuds	Autorisé
Nœuds fermés sains	Autorisé
Nœuds malsains, pas encore tombés	Autorisé
Autres nœuds et trous	Autorisé, jusqu'à Ø 15 mm au maximum, la somme des Ø ne doit pas dépasser 100 mm par m ²
Irrégularités dans la structure du bois	Autorisé
Fissures, microfissures et fentes ouvertes, réparées	Autorisé, largeurs jusqu'à 4 mm, jusqu'à deux par mètre
Fissures, microfissures et fentes fermées	Autorisé
Différences de couleurs, infiltrations colorées et décolorations	Autorisé
Joints ouverts	Autorisé
Chevauchements (placages)	Autorisé
Creux, bosses et empreintes de presse	Autorisé
Rugosités	Autorisé
Bouchons	Autorisé
Ponçage	Autorisé
Excédents de colle	Autorisé
De découpe et de ponçage des chants	Autorisé
Placages extérieurs jointés/assemblés	Autorisé
Pièces de réparation (inserts, pastilles)	Autorisé, sans restriction

Remarques: les placages déroulés présentent de petites fissures dues au processus de déroulage. Celle-ci ont la propriété de s'ouvrir et de se refermer avec le changement des conditions climatiques (humide - sec). Valable également pour les panneaux recouverts d'un film de résine phénolique. Les fissures n'affectent en aucun cas la qualité statique des panneaux, mais peuvent entraîner des répercussions sur les traitements de surface et l'aspect visuel. Nous déclinons toute responsabilité en cas de changements de couleurs, les fissures ou la ternissure. Le contreplaqué peut se déformer sous l'influence des conditions climatiques, à moins que les panneaux ne soient solidement fixés tout autour (encadrement).

INFORMATIONS TECHNIQUES

CATÉGORIES DE QUALITÉ POUR LES CONTREPLAQUÉS FINLANDAIS

PLACAGES EXTÉRIEURS EN BOIS RÉSINEUX

Ces exigences de qualité sont basées sur des règles et des recommandations élaborées par le comité technique 139 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

QUALITÉ I

SURFACE DE BONNE QUALITÉ DE SURFACE S'ADAPTANT BIEN AUX VERNIS DE COULEUR OU TRANSPARENTS (SEULEMENT AVEC PLACAGES EXTÉRIEURS EN PIN)

Types de défauts	Défauts autorisés
Petits nœuds résineux	Autorisé, 3 par m ²
Nœuds fermés sains	Autorisé, jusqu'à Ø 10 mm, total Ø 30 mm par m ²
Fentes ouvertes	Autorisé, si soigneusement mastiqués, largeur max. 3 mm
Fentes fermées	Autorisé
Ecorce incarnée et poches de résine	Non autorisé
Décolorations saines	Légères différences autorisé
Creux, bosses et empreintes	Autorisé, si s'étendant sur max. 3 x 6 mm ² et soigneusement mastiqué
Rugosité des fibres	Autorisé, si légère
Bouchons	Autorisé, max. quatre par m ²
De découpe et de ponçage des chants	Autorisé, jusqu'à 2 mm des chants

Remarques: les placages déroulés présentent de petites fissures dues au processus de déroulage. Celle-ci ont la propriété de s'ouvrir et de se refermer avec le changement des conditions climatiques (humide - sec). Valable également pour les panneaux recouverts d'un film de résine phénolique. Les fissures n'affectent en aucun cas la qualité statique des panneaux, mais peuvent entraîner des répercussions sur les traitements de surface et l'aspect visuel. Nous déclinons toute responsabilité en cas de changements de couleurs, les fissures ou la ternissure. Le contreplaqué peut se déformer sous l'influence des conditions climatiques, à moins que les panneaux ne soient solidement fixés tout autour (encadrement).

INFORMATIONS TECHNIQUES

QUALITÉ II

SURFACE LISSE, ADAPTÉE AUX PEINTURES NORMALES

Types de défauts	Défauts autorisés
Petits nœuds résineux	Autorisé, illimité
Nœuds fermés sains	Autorisé, jusqu'à Ø 40 mm. De tels nœuds peuvent présenter des fissures normales et en étoile (= composées de plusieurs fissures radiales droites partant de la moelle et formant une étoile)
Autres nœuds et trous réparés	Autorisé, non réparé jusqu'à Ø 5 mm, soigneusement mastiqué ou bouchés jusqu'à Ø 60 mm
Fentes ouvertes	Autorisé, si soigneusement mastiqués, largeur max. 6 mm
Fentes fermées	Autorisé
Ecorce incarnée et poches de résine	Autorisé, si soigneusement mastiqués, largeur max. 3 mm et longueur max. 30 mm
Décolorations saines	Autorisé
Trous causés par des parasites du bois	Autorisé occasionnellement, diamètre max. 2 mm
Joints ouverts	Autorisé, si soigneusement mastiqués, largeur max. 2 mm
Chevauchements (placages)	Autorisé, un par m ² , longueur maximale 100 mm
Creux, bosses et empreintes	Autorisé, jusqu'à 6 × 12 mm ² si soigneusement mastiqués
Rugosité des fibres	Autorisé, si légère
Excédents de colle	Autorisé occasionnellement
Bouchons	Autorisé
Agrafes en aluminium	Autorisé
De découpe et de ponçage des chants	Autorisé, jusqu'à 5 mm des chants

Remarques: les placages déroulés présentent de petites fissures dues au processus de déroulage. Celle-ci ont la propriété de s'ouvrir et de se refermer avec le changement des conditions climatiques (humide - sec). Valable également pour les panneaux recouverts d'un film de résine phénolique. Les fissures n'affectent en aucun cas la qualité statique des panneaux, mais peuvent entraîner des répercussions sur les traitements de surface et l'aspect visuel. Nous déclinons toute responsabilité en cas de changements de couleurs, les fissures ou la ternissure. Le contreplaqué peut se déformer sous l'influence des conditions climatiques, à moins que les panneaux ne soient solidement fixés tout autour (encadrement).

INFORMATIONS TECHNIQUES

QUALITÉ III

QUALITÉ NON RÉPARÉE, FENTES OUVERTES

Types de défauts	Défauts autorisés
Petit nœuds résineux	Autorisé
Nœuds fermés sains	Autorisé, jusqu'à Ø 50 mm
Nœuds malsains ou mal fixé et trous	Jusqu'à Ø 40 mm, total Ø 500 mm par m ²
Fentes ouvertes et défauts de déroulage	Autorisé, longueur: max. la moitié de la longueur du panneau (sens du veinage), largeur: max. 10 mm
Fentes fermées	Autorisé
Ecorce incarnée et poches de résine	Autorisé, largeur max. 25 mm
Décolorations saines	Autorisé
Trous causés par des parasites du bois	Autorisé, largeur max. 16 mm, longueur max. 40 mm
Joints ouverts	Autorisé, largeur max. 5 mm
Chevauchements (placages)	Autorisé, deux par m ² , longueur maximale 400 mm
Creux, bosses et empreintes	Autorisé
Rugosité des fibres	Autorisé
Ponçage	Autorisé, jusqu'à 1% de la surface du panneau
Excédents de colle	Autorisé, jusqu'à 5% de la surface du panneau
Bouchons	Autorisé
Agrafes en aluminium	Autorisé
De découpe et de ponçage des chants	Autorisé, jusqu'à 5 mm des chants

Remarques: les placages déroulés présentent de petites fissures dues au processus de déroulage. Celle-ci ont la propriété de s'ouvrir et de se refermer avec le changement des conditions climatiques (humide - sec). Valable également pour les panneaux recouverts d'un film de résine phénolique. Les fissures n'affectent en aucun cas la qualité statique des panneaux, mais peuvent entraîner des répercussions sur les traitements de surface et l'aspect visuel. Nous déclinons toute responsabilité en cas de changements de couleurs, les fissures ou la ternissure. Le contreplaqué peut se déformer sous l'influence des conditions climatiques, à moins que les panneaux ne soient solidement fixés tout autour (encadrement).

INFORMATIONS TECHNIQUES

QUALITÉ IV

Les placages doivent être exempts de pourriture et bien collés. Les défauts du bois et de fabrication sont autorisés, à condition qu'ils n'affectent pas les propriétés mécaniques et l'aptitude à l'emploi du panneau.

Remarques: les placages déroulés présentent de petites fissures dues au processus de déroulage. Celle-ci ont la propriété de s'ouvrir et de se refermer avec le changement des conditions climatiques (humide - sec). Valable également pour les panneaux recouverts d'un film de résine phénolique. Les fissures n'affectent en aucun cas la qualité statique des panneaux, mais peuvent entraîner des répercussions sur les traitements de surface et l'aspect visuel. Nous déclinons toute responsabilité en cas de changements de couleurs, les fissures ou la ternissure. Le contreplaqué peut se déformer sous l'influence des conditions climatiques, à moins que les panneaux ne soient solidement fixés tout autour (encadrement).